

Le Galet dans le Golfe

Bulletin de la Fédération des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 56 009 Vannes Cedex
ffmc56@wanadoo.fr
directeur de publication : Serge Lambotin
02 97 40 10 19

ISSN : 6/2006

Dépôt légal : 15 06 2006



Sommaire :

- P 1 : éditio
- P 2 : la FFMC contre les contrôles techniques déresponsabilisants
- P 3 : disparition des panneaux annonçant les radars ?
- P 4 : concertation avec les motards en Belgique
le réseau routier transféré aux départements
- p 5 : vie de l'antenne : manif à Rennes
- P 6 : appel à la solidarité
lu, vu ; entendu
- P 7 : points noirs
- P 8 : comment adhérer

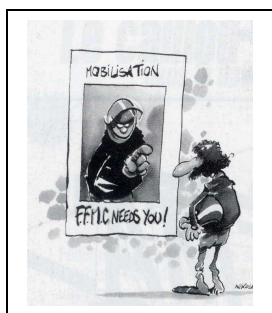
Edito

été 2007

Si le printemps 2007 a été chargé en événements électoraux, il a également été chargé en événements concernant le monde de la moto. Tout d'abord, de nouveaux projets sont à l'étude, toujours dans la logique du tout répressif ou du citoyen-délinquant-en-puissance. Chaque motard sait bien que sa sécurité dépend de la façon dont il entretient sa moto. Pourtant, le contrôle technique des motos est envisagé alors que les mutuelles d'assurance constatent que les accidents liés à des problèmes mécaniques (défaillances dues à un mauvais entretien) ne représentent qu'1% des cas dont elles s'occupent (p 2). Pour rentabiliser davantage les radars automatiques, il est aussi question de supprimer les panneaux réglementaires qui les annoncent. Cette disparition confirme bien que la prévention n'est pas le premier principe qui légitime ces radars... (p 3)

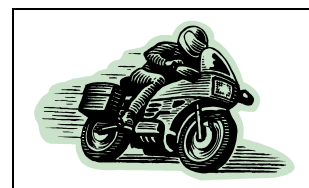
Au plan régional, la manifestation du 23 juin à Rennes a été une nouvelle occasion d'affirmer la nécessité d'un circuit en Bretagne respectant les principes que la FFMC a toujours défendus lors des concertations avec la Préfecture, c'est-à-dire un circuit de formation et de loisir accessible à tous les motards usagers de la route (p 5).

Tous ces dossiers exigent une FFMC forte qui puisse représenter les motards auprès des institutions et les défendre. Or, la FFMC connaît actuellement de difficultés financières qui nuisent à l'efficacité de ses nombreuses actions en faveur des motards. C'est pourquoi, afin que la FFMC puisse continuer à défendre les intérêts du motard de tous les jours, nous relayons ici un appel à la solidarité motarde (p 6).



La FFMC 56 se réunit le dernier jeudi de chaque mois au Bowling SuperBowl de St Avé à 20h

Ne pas jeter sur la voie publique



La FPMC contre les contrôles techniques « déresponsabilisants »

Communiqué de la FPMC du 15 juin 2007

Suite à la position exprimée par le Conseil Economique et Social sur le contrôle technique moto, la FPMC rappelle son opposition à cette mesure sans justification ni fondement.

Les motards sont des passionnés qui entretiennent consciencieusement leur véhicule. En effet, ils seraient les premiers à subir les conséquences d'une défaillance du véhicule, et ne laissent donc pas cette question au hasard. Le contrôle de l'état du véhicule fait d'ailleurs partie intégrante de la formation et de l'examen au permis de conduite moto. Par ailleurs le véhicule permet un accès et un contrôle aisé par son propriétaire des principaux éléments de sécurité (pneus, plaquettes, roulements, etc...). Ces éléments d'appréciation sont corroborés de manière formelle dans les statistiques d'accident qui ne relèvent pas qu'une défaillance technique du véhicule soit facteur d'accident pour les motos. Les motards sont bien au contraire le plus souvent l'objet d'une erreur humaine (que ce soit de la part du motard ou d'un automobiliste), ou d'un défaut de l'infrastructure, auquel les motos sont particulièrement sensibles en raison de leur instabilité naturelle.

Au contraire, un contrôle technique risquerait de déresponsabiliser le conducteur. Celui-ci ne serait plus celui sur qui repose la responsabilité de s'assurer que son véhicule est en état de fonctionner, mais une « instance supérieure ».

Sur le terrain de la protection de l'environnement, rappelons que les motos viennent de subir en 7 ans, 3 mises à jour successives des normes européennes de pollution. La diversité du marché, et la relative 'jeunesse' des normes euro3, ne permet pas d'avoir de valeurs de référence à contrôler lors d'une éventuelle visite technique.

Les dernières normes, adoptées au sein de la directive 2002/24, prévoient également la mise en place de :

- Contrôles de conformité de la production vis à vis de l'homologation
- Normes de durabilité des dispositifs d'échappement (30 000km)
- Dispositifs de diagnostic embarqués (qui signaleront à l'utilisateur un dysfonctionnement éventuel du système de dépollution)

Ces dispositifs se substituent aisément à un contrôle technique de manière moins contraignante et plus économique pour l'utilisateur

Au final, le seul intérêt d'un contrôle technique 'moto' est pour les centres de contrôle technique qui ont bien mesuré les perspectives juteuses d'un marché en expansion.

En l'absence de justification sérieuse, et face au coût de sa mise en place, la FPMC réaffirme son opposition à l'instauration d'un contrôle technique pour les motos qui ne serait qu'une contrainte bureaucratique de plus sans bénéfice tangible tant du point de vue de la sécurité que de l'environnement.



Disparition des panneaux annonçant les radars :

Incohérences dans le discours du gouvernement

Communiqué du bureau national de la FPMC

29 mai 2007

Alors que les radars automatiques continuent de flasher allègrement les véhicules, (près de 3 500 000 infractions constatées en 2006, plus 8 millions de points retirés) cela ne semble pas encore assez pour le gouvernement dont le secrétaire d'état aux transports, Dominique Bussereau envisage la suppression des panneaux permettant leur signalisation.

Pourtant, ces radars censés être positionnés dans des endroits accidentogènes (mais aussi plus sûrement aux endroits où ils rapportent) devaient être des 'outils de prévention afin de faire ralentir les automobilistes. Avec cette annonce, l'hypocrisie de ces machines à sous éclate au grand jour : il s'agit bien de piéger les usagers de la route, de faire rentrer les sous et non plus de faire ralentir la circulation.

Par ailleurs, la suppression des panneaux renforcera la discrimination économique devant la sanction, entre ceux qui ont les moyens d'avoir le matériel nécessaire (GPS, infos radars, abonnement internet, ...) et les autres qui ne le peuvent pas. Où est l'égalité de traitement ?

Pour la FPMC, ces annonces n'augurent rien de bon, et si les décisions attendront sans doute la période estivale (et les résultats des élections législatives...) , il est regrettable que les usagers de la route continuent d'être les vaches à lait d'un système de transports devenant jour après jour de plus en plus ouvertement répressif.



P 3 ne pas jeter sur la voie publique

Concertation avec les associations de motards

la Belgique montre à nouveau la voie

Communiqué du Bureau National de la FFMC du 3 juillet 2007

A la suite d'élections en Belgique, et conformément au système de formation du gouvernement en vigueur dans le royaume, Didier Reynders a été nommé informateur en vue de la formation du nouveau gouvernement fédéral et a choisi de consulter les associations de motocyclistes pour connaître leurs attentes. Dans ce cadre, la Fédération Motocycliste de Belgique, le MAG (Motorcycle Action Group) et d'autres associations motocyclistes (Codever** Belgique, Fedemot, ADDRM*) ont été convoquées pour faire connaître les souhaits du secteur de la moto concernant les problèmes spécifiques auxquels les motards sont confrontés.

Si la nomination d'un informateur est une particularité du système belge, la prise en compte de la part croissante des usagers de la route - motocyclistes dans ce cadre est un nouvel exemple de la concertation et du dialogue qu'ont su mettre en place les autorités fédérales en Belgique. Les demandes formulées par les associations motocyclistes concernent notamment, l'amélioration des infrastructures routières, une diminution de la TVA sur les vêtements de sécurité et de protection moto et la mise en place de circuits permanents accessibles financièrement pour des formations moto, des cours de perfectionnement ou des runs libres sur circuit.

Ces revendications sont le reflet de demandes similaires formulées depuis longtemps en France par la Fédération Française des Motards en Colère, mais qui peinent à être entendues : la concertation à la française a encore une marge de progression confortable.

*ADDRM : Association pour la Défense du Deux Roues Motorisé

**Codever : Comité de Défense des Loisirs Verts

Le réseau routier transféré aux départements

L'Etat conserve 12 000km de routes, privatise les autoroutes, confie le reste aux départements.

La décentralisation entraîne le désengagement de l'Etat du réseau routier français et une réorganisation des DDE. Les Directions régionales de l'Equipement (DRE) se chargeront désormais des projets routiers neufs et les Directions interrégionales des Routes (DIR) regrouperont ce qui reste des services de l'Etat chargés des routes nationales.

Conséquences : le maillage routier du territoire français dépendra du choix des collectivités sans assurance d'une continuité d'un département à l'autre. L'Etat peut très bien, à moyen ou court terme, décider de céder le réseau qui lui incombe à des sociétés de gestion privées. De plus, la fermeture de subdivisions de DDE va à l'encontre d'un service public de proximité dont la compétence est cependant reconnue en matière

d'entretien et de dégagement des routes.

Autre risque : jusqu'à présent, la circulation sur les routes est gratuite en -dehors des autoroutes. Or la loi autorise désormais les collectivités territoriales à concéder des ouvrages (ponts, tunnels...) à des sociétés privées.

Vie de l'antenne

Manifestation à Rennes pour un circuit en Bretagne

Samedi 23 juin, à l'appel de l'ABCM (Association bretonne pour des circuits moto), environ 500 motards ont manifesté à Rennes pour réclamer un circuit en Bretagne. Cette manifestation, soutenue par les antennes FFMC 29, 35, 44 et 56, a été l'occasion de rappeler la nécessité d'un circuit en Bretagne, ouvert à tous pour du loisir et de la formation.

Voilà un an, après plusieurs discussions en Préfecture du Morbihan entre le Conseil Général, Régional, des Communautés de Communes porteuses de projets, l'ABCM, la FFM, et la FFMC, un dossier avait été sélectionné et déposé dans les ministères concernés qui n'ont donné aucune suite, contraignant les partenaires à abandonner.

Le président de l'ABCM, après avoir rencontré le président du conseil Régional, a confirmé : « La Région soutiendra financièrement le projet à venir quand celui-ci sera élaboré et adhère à l'idée d'un circuit citoyen ouvert à tous les motards ». Le Préfet de Région tient les mêmes propos.

Au cours de la manifestation, l'ABCM a remis à la Vice-présidente du Conseil Régional une requête signée par les motards présents demandant l'ouverture d'un circuit en Bretagne. Cette requête s'ajoute donc aux 5000 signatures récoltées par les FFMC bretonnes et déposées en Préfecture du Morbihan pour la création d'un circuit citoyen, ouvert à tous, pour le loisir et la formation.

Il semblerait que les motards et leurs représentants ont été entendus : une réunion avec les acteurs des projets précédents aura lieu en septembre en Préfecture du Morbihan. Objectif : réunir toutes les compétences pour établir un cahier des charges cohérent. Affaire à suivre...



Une moto école AFDM à Ploërmel

Moto-école Rochefort, 12
rue du Val, 56800 Ploërmel
(02.97.74.37.97.)

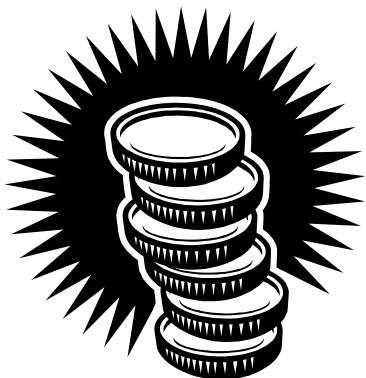
La moto-école **ROCHEFORT**
(responsable : Joël ROCHEFORT,
enseignant moto : Romain BOSSE)
vient de rejoindre le mouvement
« AFDM ». La moto école s'engage
à respecter les principes

d'éducation de l'AFDM,
Association de Formation des
Motards affiliée à la FFMC et
créée en 1985 pour identifier et
promouvoir des moto écoles
dispensant une formation de
qualité. On y enseigne désormais
des techniques et attitudes
adaptées à l'environnement routier
et pas seulement du bachotage, en

respectant le rythme de chacun
selon des objectifs précis et
dissociés : (positions de conduite
évolutives, patinage d'embrayage,
inclinaison, etc.). Les cours mêlent
théorie, pratique sur aire
d'apprentissage, cours de plateau
et route.

...une formation à recommander !

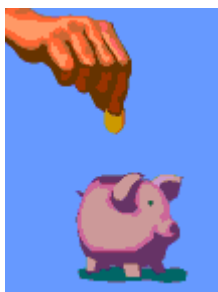
Merci de faire suivre très largement cet appel à la solidarité motarde.



Au lendemain des ses Assises Nationales qui se tenaient les 26-27 & 28 mai dernier à Guidel (56), la Fédération Française des Motards en Colère constate les difficultés à assurer son fonctionnement opérationnel.

En effet ses nombreuses actions en faveur des motards et pour la défense de la moto peinent à entraîner un soutien des motards en espèces sonnantes et trébuchantes.

Le fossé se creuse entre les ambitions et les moyens, et si rien n'est fait, la Fédération sera en cessation de paiement dans moins d'un an. Loin de s'y résigner la FFMCM lance donc un vibrant appel aux motards et à ses sympathisants pour que la mobilisation se traduise par des actes d'adhésion ou des dons afin de transformer la somme des individualités motardes en un mouvement capable de répondre aux attentes de tous les usagers de deux roues à moteur.



Pour plus d'infos : <http://www.motardsencolere.com/-Soutenez-les-.html>
<<http://www.motardsencolere.com/-Soutenez-les-.html>>

Vu, lu, entendu

comparatifs de pneus

Les beaux jours reviennent (?) et les vacances arrivent. C'est le moment de vérifier l'état des pneus et de les changer. Pour ne pas se tromper, Motomagazine publie un comparatif dans son numéro de juin 2007.

les plus belles routes de France

Envie de balades ? Le numéro hors série de Moto magazine de mai 2007 propose des itinéraires en Aveyron, en Lozère, dans le Vercors, en Gironde et dans les Landes, etc...

Les itinéraires et cartes peuvent être téléchargés gratuitement sur www.motomag.com/cartes

des valises pour partir
les meilleures valises testées dans Motomagazine hors série de juin 2007.

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

FFMC 56 BP 368 - 56009 Vannes cedex - ✉ : ffmc56@wanadoo.fr -

Signalement des infrastructures dangereuses.

Signalez nous les dangers "spécial motards" que vous rencontrez. Nous les communiqueront aux responsables de la voirie concernée. Si nécessaire, des actions seront entreprises en cas d'absence de prise en compte de nos remarques.

Merci d'avance pour votre aide.

Vos coordonnées: (facultatif mais sera apprécié pour une demande de renseignements complémentaires)

Nom: _____ prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Téléphone: _____ mobile: _____ E-mail: _____

Circonstances du relevé des anomalies:

Date: _____ Heure: _____ Météo: _____

Trafic: Fluide ☐ dense ☐ Observations: _____

Type de voie:

Route nationale: ☐ Route départementale: ☐ voie express: ☐

Autoroute à péage: ☐ Autoroute sans péage: ☐ voie communale: ☐

Route N°: _____ ou Nom: _____

Rue: _____ En venant de : _____ en direction de: _____

A la hauteur de : _____ Point de repère: _____

Commune de: _____

Nature du danger:

☐ Nid de poule Nb: _____ ☐ Ornière longitudinale Ml: _____

☐ Dos d'âne Nb: _____ ☐ Ornière transversale Ml: _____

Présence de:

☐ Gravillons ☐ Eau ☐ Carburant / huile

Ralentisseur:

☐ Trop haut ☐ trop brusque ☐ Revêtement mal adapté

☐ Déformé ☐ Mal signalé Observations: _____

Signalisation horizontale:

☐ Peu visible ☐ trop lisse ☐ Trop épaisse

Glissières de sécurité:

☐ Manquante ☐ Endommagée ☐ Non doublée ☐ Dangereuse

Virage:

☐ Trop / Pas assez en dévers ☐ Non / pas assez signalé ☐ Sans visibilité

Carrefour:

☐ Normal ☐ Giratoire ☐ Tourne à gauche

Signalisation:

☐ Terre plein central non visible ☐ Mauvaise compréhension du fonctionnement

☐ Panneaux ☐ Non visibles ☐ Manquants

☐ Feux ☐ Non visibles ☐ Manquants

Plaque d'égouts:

☐ Surélevée ☐ Surbaissée ☐ mal située ☐ Glissante

Travaux:

☐ Mal signalés ☐ Non signalés

Végétation:

☐ Gênante ☐ Débordante

Eclairage public:

☐ Inexistant ☐ Défectueux

Mobilier urbain:

☐ Mal placé ☐ Agressif

La FPMC vous soutient, soutenez-la! Adhérez!



Fiche d'adhésion à la F F M C 56

Fédération Française des Motards en Colère du Morbihan

BP 368 56 009 Vannes cedex mail : ffmc56@wanadoo.fr

Réunions : Bowling SuperBowl de St Avé le **dernier Jeudi de chaque mois** à 20 h

7 bonnes raisons d'adhérer !

- Pour améliorer la sécurité routière
- Pour renforcer la solidarité du monde motard
- Pour continuer à pratiquer librement sa passion
- Pour mettre au placard les mesures anti-motards
- Pour être informé de ses droits et agir pour les défendre
- Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards
- Pour promouvoir une formation de qualité pour la conduite 2 roues

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° Adhérent : Date Adhésion :

1ère Adhésion : **j** Renouvellement : **j**

N° Téléphone : Mail :

FACULTATIF

Date et lieu de naissance :

Profession :

Moto :

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de la FPMC 56 (36 € minimum)

Sur une cotisation de 36 €, 24 sont reversés à la Trésorerie Nationale (financement de la structure salariée, frais de fonctionnement du Bureau National) et 12 € reste à la FPMC 56.

Signature obligatoire :

